



# PLU COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST AMIENS SYNTHESE - LES DEPLACEMENTS

## LES CONSTATS ET LES SOLUTIONS

### CONSTAT 1. UNE DESSERTE DU TERRITOIRE ASSUREE PAR UN MAILLAGE DENSE FAISANT DE LA VOITURE LE MOYEN DE DEPLACEMENT PRIVILEGIE

Le territoire est maillé par de nombreuses voies départementales et par un réseau secondaire permettant de desservir toutes les communes. Les axes principaux sont la RD 1001, la RD 97, la RD 211, la RD 1235 et la RD936 qui convergent toutes vers Amiens.



### Le saviez-vous ?

- 3 gares, 5 lignes de bus Trans'80
- 79 000 véhicules par jour circulent sur les axes routiers de la CCOA, dont 1 110 poids lourds
- 72% des déplacements se font en voiture
- 7 actifs sur 10 se déplacent quotidiennement vers Amiens
- La Véloroute voie Verte et 8 itinéraires de randonnées traversent l'intercommunalité

### CONSTAT 2. DES POLES GARE EN DEVELOPPEMENT

L'un des atouts du territoire est de disposer de trois gares qui sont facilement accessibles depuis toutes les communes de l'intercommunalité et qui permettent des liaisons quotidiennes vers Amiens et d'autres territoires régionaux : Ailly-sur-Somme, Picquigny, Hangest-sur-Somme.

Aussi, les gares sont de plus en plus fréquentées, les liaisons TER étant davantage utilisées aujourd'hui par les habitants : jusqu'à 550 montées par jour à Ailly-sur-Somme, 330 à Picquigny, 230 à Hangest-sur-Somme.

Des faiblesses subsistent au niveau de l'accessibilité par tous les modes aux gares : sécurité des déplacements piétons

En termes de déplacements en transports en commun, des lignes de bus traversent le territoire, pour des liaisons vers Amiens





### CONSTAT 3. DES FLUX EN AUGMENTATION VERS AMIENS

Toutes les communes du territoire sont situées à moins de 25 minutes de l'agglomération amiénoise. Amiens étant un bassin d'emplois local, les déplacements domicile-travail sont de plus en plus nombreux.

L'augmentation des flux est aussi liée à l'activité qui se structure dans l'agglomération d'Amiens et dans les CC alentours :

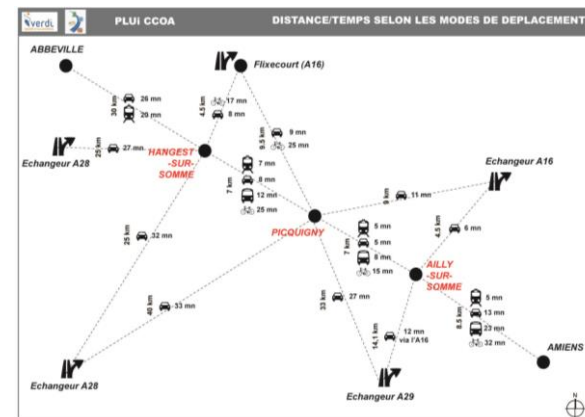
- Augmentation des flux liés à l'activité médicale sur la RD 211, notamment sur le bourg de Ferrières (« la départementale des ambulance »)
- Accroissement du trafic de poids lourds pour accéder aux Bornes du Temps et aux autres zones d'activités amiénoise, sur les communes de Saint Sauveur, Argoeuves et Ailly-sur-Somme (RD 1001 et RD 97).

### CONSTAT 4. DES MODES DOUX PEU VALORISES LE LONG DE LA SOMME ET AU CŒUR DES BOURGS

Des itinéraires doux permettent aux promeneurs de profiter du cadre exceptionnel offert par la Vallée de la Somme et du Saint-Landon et les Plateaux.

A l'intérieur des bourgs, les circulations piétonnes et cyclistes sont rendues difficiles pour plusieurs raisons :

- Des stationnements gênants notamment à Picquigny, Saint-Sauveur, ...
- Des cheminements discontinus notamment pour rejoindre les gares (Bourdon-Hangest / Saint-Sauveur-Ailly, ...)



#### LES PISTES DE DEVELOPPEMENT PROPOSEES PAR LE PLUI

- ➔ Poursuivre la structuration des pôles gares
- ➔ Sécuriser davantage les déplacements doux au cœur des bourgs et les itinéraires de loisirs
- ➔ Gérer l'augmentation des flux liée aux activités génératrices de déplacements
- ➔ S'adapter aux nouvelles façons de se déplacer en développant le covoiturage